



Procès-verbal du conseil municipal Réunion du vendredi 05 juin 2026 à 19h00 à la Mairie

L'an deux mille vingt-six, cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNEROLLES, assemblé à la Mairie, au nombre de onze, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur MARAIS Éric, adjoint au Maire, en suite de la convocation du 29 mai 2026.

Présents :

Mmes AUCLAIR Anne-Marie, DUBREUIL Marie Claude, MARAIS Michelle, MESSIOUX Delphine et PAILLOUX Aurélie.
Ms COULEAUD Cyprien, JULIENNE Didier, MARAIS Éric, VIALTAIX François et VIEIRA David.

Pouvoirs : PENTHIER Thierry pour MARAIS Éric
HOTTER Nathalie pour MARAIS Michelle
CHAGNON Frédéric pour VIALTAIX François
METIVIER Isabelle pour VIEIRA David

Absence :

Le conseil a choisi pour secrétaire MARAIS Michelle.

2026-04-29 Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Vu le code électoral ;

Vu le décret n°2026-301 du 12 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 11/2026 du 07 mai 2026 prise pour sa mise en œuvre locale dans les communes de moins de 1000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral n°990/2026 du 04 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. JULIENNE Didier, Mme DUBREUIL Marie-Claude, M. VIEIRA David et Mme PAILLOUX Aurélie

La présidence du bureau est assurée par ses soins

a) Election des délégués

Les candidats enregistrés sont :

PENTHIER Thierry
MARAIÉ Éric
VIALTAIX François

M. le 1^{er} adjoint au Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. PENTHIER Thierry : 15 voix

M. MARAIS Éric : 15 voix

M. VIALTAIX François : 15 voix

M. PENTHIER Thierry, M. MARAIS Éric et M. VIATAIX François ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

b) Election des suppléants

Les candidats enregistrés sont :

JULIENNE Didier

RAYNAUD Sébastien

PAILLOUX Aurélie

M. le 1^{er} adjoint au Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 15
- Bulletins blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

M. JULIENNE Didier : 15 voix

M. RAYNAUD Sébastien : 15 voix

Mme PAILLOUX Aurélie : 15 voix

M. JULIENNE Didier, M. RAYNAUD Sébastien et Mme PAILLOUX Aurélie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Fin de séance 19h15